

INFO

RIVERAINS

MAI 2026

LE BLOSNE

Condamnation temporaire du parking Nimègue pour démontage de la grue du chantier Angevin

Dans le cadre du chantier de construction du siège de l'entreprise Angevin, situé au 7 avenue des Pays-Bas (au sud de la station métro Triangle), le démontage de la grue se déroulera **du lundi 8 juin au mardi 9 juin inclus**.

Pour cette opération, le parking adjacent au chantier sera condamné et devra être libéré de tout véhicule **du dimanche 7 juin, avant minuit, jusqu'au mardi soir 9 juin à 18h**.

Tout véhicule qui resterait stationné sur ce parking sur cette période sera enlevé par le service de la fourrière de la ville.

Comptant sur votre compréhension.

Des questions ?

rendez-vous à la maison du projet
(place Jean-Normand) ou
leblsne@ville-rennes.fr